

SOURCES :

DRAC Aquitaine - Centre de Documentation du patrimoine

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III  
(1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire

<http://www.domaines-kressmann.com/>

## DOMAINE LA GARDE



Le domaine appelé autrefois, Clos La Garde, s'étend sur une superficie de 56 hectares, dont 52 hectares sont consacrés à la vigne.

## **HISTORIQUE**

La Garde se caractérise par une qualité du décor architectural exceptionnelle. Le peu d'importance que lui attribue la carte de Belleyme nous étonne. Nous ne pouvons cependant apporter de précision sur ce que fut cette belle demeure, ni sur les personnalités qui la firent construire ou l'habitèrent avant qu'elle devienne la propriété de la maison Louis Eschnauer au début du XXème siècle. La tradition locale en fait évidemment une ancienne possession des Montesquieu ; cette hypothèse n'est pas à exclure résolument si l'on sait que les terres de Rochemorin jouxtaient celle de Lartigue, La garde se trouvant à mi-chemin entre les deux. Au milieu du XIXème siècle, les constructions marquant le centre du domaine formaient une cour polygonale irrégulière.

Seul subsiste aujourd'hui le logis au Nord duquel fut accolé en 1900 un bâtiment destiné à l'agrandir. Le chai et le cuvier, bâtis en 1882, sont réunis en une seule construction de plan rectangulaire très allongé.

La Maison Dourthe fait l'acquisition du château en juin 1990 et lance aussitôt un programme d'investissement et pour sa mise en valeur. La chartreuse est restaurée en 1991.

## **DESCRIPTION**

Un bâtiment rectangulaire au Sud duquel se greffe obliquement une seconde construction de plan massé compose la demeure. Le premier élément qui se divise en deux salles dallées de petits carreaux hexagonaux ; dans la pièce principale, adossée au mur Nord se trouve une cheminée à manteau mouluré. Les moulurations qui encadrent le tableau central de la hotte et ornent les jouées diffèrent entre les parties basses et hautes. Un enduit de chaux grasse recouvre la façade occidentale ; les autres élévations sont revêtues d'un crépi laissant libres les chaînes d'angle, jambes, encadrements de baies et allèges des fenêtres en pierres de taille dures et très claires. La toiture à croupes, très débordante, forme péristyle externe s'appuyant sur des piliers de bois.

Au centre de la façade principale, deux fenêtres à linteau en arc segmentaire, s'inscrivant dans des ressauts que prolongent les allèges au dessous des appuis saillants encadrent une porte à traverse d'imposte et chambranle mouluré que cerne une large gorge. A droite de ces baies se trouve une troisième fenêtre, nantie d'une décoration semblable, de largeur plus importante. A gauche, une petite fenêtre haute, une porte-fenêtre et une grande baie, toutes à chambranle saillant et linteau en arc segmentaire, percent la façade.

L'élévation postérieure présente la même disposition que son opposée, mais la baie éclairant la pièce au Nord se trouve ici à gauche. A droite, sous le péristyle, un escalier droit permet d'accéder à la terrasse qui dessert les portes-fenêtres à linteau en arc segmentaire.

Les éléments de la Garde paraissent remonter au XVIIIème siècle. La date de 1732 inscrite sur le linteau de la porte centrale de la façade occidentale désigne vraisemblablement l'époque à laquelle fut édifiée la partie Nord du logis.

La cheminée de la pièce principale confirme cette proposition bien que la rupture de mouluration de la hotte semble indiquer un remaniement postérieur de détail. Selon les indications hypothétiques, la partie Sud daterait des toutes premières années du XIX<sup>ème</sup> siècle, ce qui semble confirmer la structure des baies. Cet élément fut rajouté dans un souci de respect de l'architecture initiale, la corniche couronnant les élévations fut prolongée, les ouvertures inscrites dans un ressaut, les pilastres reprenant la forme des jambes et chaîne dont la partie haute rejoignant la corniche forme chapiteau. Sans doute est-ce au début du siècle que fut établie la nouvelle toiture, lors de la campagne qui vit la construction des communs et de la partie moderne du logis.



*Bâtiment de la cuverie*



SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire).

## CHÂTEAU DE ROCHEMORIN



Château et domaine se trouvent au Nord de la route qui conduit de Léognan à La Brède.

## HISTORIQUE

### Moyen-âge

---

☛ **Concernant cette période historique, aucun document ancien atteste la réalité des données ci-dessous qui figurent pourtant sur de nombreuses sources documentaires.**

**La légende rapporte que :**



*[Cette forteresse trapue et solide, aurait été destinée à protéger Bordeaux des attaques des Sarrasins venant d'Espagne, et dont la progression fût arrêtée à Poitiers par Charles Martel en 732.*

*Au VIIIème siècle, ce haut lieu fortifié fut pris d'assaut puis occupé par les Mores, les troupes de Tarik.*

*Cette origine légendaire s'appuie sur l'ancien nom du manoir, « la Roche Morine » (écrit aussi « la Roche Maurine ») et sur la toponymie du voisinage : une « borne Sarrazine » mentionnée par l'abbé Baurein au XVIIIème siècle, le ruisseau nommé « le Mauros », le village de « Morelle » et de « La Morille » à Léognan, ainsi que le « mur des Sarrasins » dans cette même commune.]*

[Il devient château féodal au XIème siècle.]

[Le catalogue des Rôles Gascons confirme l'existence au XIVème siècle, d'un manoir en ce lieu, et précise qu'un certain Pierre de Martillac, bailli de Saint Macaire, pendant 10 ans, en est propriétaire (vers 1330). Toujours au XIVème siècle, un autre seigneur, Gailhard de Lalande en prend possession.]

### XVIème siècle

---

☛ **Grâce aux archives, il est possible de confirmer que les origines du château remontent bien au XVIème siècle.**

Selon J.m Eyraud, c'est vers le XVIème siècle qu'aurait été constitué le domaine de la Roche-Morine.

Dans les années 1520, arriva dans le bordelais, un certain Jean de Amelin, gentilhomme périgourdin, riche propriétaire terrien de la région de Sarlat, viticulteur à ses heures et seigneur, en particulier, du repaire noble de Rochemorin dans la paroisse de Saint-Front d'Alemps à une trentaine de kilomètres de Périgueux. Il avait épousé Clémence de La Boétie, tante d'Etienne de La Boétie, ami et confident de Michel de Montaigne.

Venu pour quelques affaires qui l'appelaient au Parlement de Bordeaux, Jean de Amelin trouva la région belle et décida d'y investir une partie de sa fortune, en se lançant, comme nombre de parlementaires de cette époque, dans la grande épopée viticole. Il se mit donc en quête d'une propriété dans les Graves.

C'est à Martillac qu'il trouva enfin l'objet de ses désirs : un terroir idéal pour produire des vins de qualité, un site bucolique propice à l'inspiration de ce poète et traducteur.

La Maison noble de Beaubois réunissait ces deux critères. Ce toponyme laisse entrevoir quel était le paysage alentours.

Au fil des ans, le paysage se transforma : les bois laissèrent peu à peu la place à un beau vignoble dont la renommée n'avait rien à envier aux grands domaines viticoles religieux des environs. Jean de Amelin puis son fils Léonard devinrent de vrais promoteurs de vins de graves au même titre que de grands parlementaires bordelais comme les Pontac de Haut-Brion. Ce beau vignoble, modeste par sa superficie était loin des grands comme La Louvière ou Carbonnieux. Mais les seigneurs de Rochemorin adoptèrent une politique de remembrement et d'échanges de terre pour constituer un territoire cohérent destiné à produire un vin de qualité

Le nom de Beaubois s'effaça peu à peu des mémoires au profit de celui des seigneurs de Rochemorin qui rebaptisèrent ainsi ces lieux.

---

### XVIIème- XVIIIème siècles

---

Le début du XVIIème siècle est marqué par l'arrivée, à la tête du domaine, de la famille de Pesnel, maîtres de la seigneurie voisine de La Brède. Rochemorin entra dans le giron de cette baronnie et devient le grand vignoble de cette dernière.

Ce bien passa vers 1610 aux membres de cette famille, descendants des Lalande et présents à La Brède depuis l'an 1000.



Jean, Louis de Nogaret de la Valette  
Duc d'Épernon  
(1554-1642)

Le château fut en partie détruit par les troupes du duc d'Épernon vers le milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle pendant les combats de la Fronde (1648-1653).

Le duc d'Épernon « N'en fit qu'un monceau de décombres ».

La Terre Gasque servit de théâtre aux luttes sanglantes qui opposaient les Bordelais aux Epernonistes. Il n'y eut pas à cette époque un des vieux manoirs bâtis sur le bord de la Garonne qui ne fût pris par les soldats du duc d'Épernon ou par les milices bordelaises. Si le château qu'on rencontrait sur sa route était à un ami, on s'y installait, on y ouvrait des meurtrières quand celles qui existaient déjà n'étaient pas suffisantes ; on y crénelait les moindres murailles, et on y portait de l'artillerie. S'il appartenait, au contraire, à un ennemi, on le pillait tout simplement. Dans l'un et l'autre cas, l'habitation n'en était pas moins saccagée ; car, sous prétexte de la transformer en place forte, on n'en faisait le plus souvent qu'une ruine.

Telle fut l'histoire de Rochemorin qui devait être la propriété d'un partisan bordelais. La paix revenue, le bâtiment fut restauré.

Par son mariage avec Françoise Marie de Pesnel, ultime héritière de la famille de Pesnel, en 1686, Jacques de Secondat (ancien mousquetaire du roi), baron de Montesquieu, devint propriétaire de Rochemorin.

Depuis le château de La Brède où il avait élu domicile, il surveillait l'exploitation de ce vignoble et gérait au mieux la vente des vins de ce terroir, comme en témoigne un contrat de vingt ans passé entre lui et un certain Testat, négociant à Bordeaux, le 4 avril 1696. De son union avec Françoise de Pesnel, naquirent quatre enfants.

L'un d'entre eux naquit le 18 janvier 1689 au château de La Brède, un garçon que la nature dota d'un esprit vif et curieux et qui allait devenir l'un des plus grands et des plus célèbres philosophes du Siècle des Lumières : Charles Louis de Secondat, futur baron de Montesquieu et seigneur de La Brède.

Au côté de son père, ce dernier passa toute son enfance à sillonner les chemins et sentiers qui reliaient le château familial au vignoble de Rochemorin. Il s'intéressa de très près à la culture de la vigne et devint au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle un fervent défenseur du vignoble bordelais.

Montesquieu, homme de lettres ne négligeait pas l'exploitation de ses domaines. Celui de Rochemorin, planté en vignes depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle, constituait sa principale propriété viticole.

C'est à Rochemorin que Montesquieu confectionnait la plus grande part des vins qu'il exportait ou vendait sous l'appellation des vins de « La Brède », car il considérait sûrement que son titre de baron de la Brède pouvait constituer un support publicitaire de meilleure portée que s'il avait usé de la dénomination de Martillac.

N'oublions pas, que Montesquieu, recherchant ses meilleures ressources dans ses revenus terriens, devait faire appel à son esprit astucieux de Gascon, afin de les assurer au mieux.



On connaît le chemin, qui partait du château de La Brède et que suivait, à n'en pas douter, Montesquieu pour se rendre à Bordeaux en arrêtant sa monture, ou lui-même, parfois, à la fontaine dont il subsiste des vestiges.

L'auteur des « Lettres persanes » était extrêmement fier du vin produit sur les terroirs de Rochemorin et de ses vignes :



Gravure d'Arnoult. B. N

*« Les meilleurs antidotes contre la mélancolie »*

*« Je ne sais si mes vins tiennent leur succès à mes livres ou mes  
qualité de mes vins »*

*« La culture de la terre est le plus grand travail des hommes »*

Jugeant ce vin plus digne d'intérêt que « l'Esprit des Lois », Montesquieu n'hésitait jamais à offrir celui-ci.

De retour sur ses terres familiales après de nombreux voyages, le philosophe redevenait avant tout un vigneron, fier de pouvoir faire déguster ses vins à ses amis.

Pour remercier, l'évêque anglais Warburton, il écrit ces quelques mots envoyés à une connaissance commune :



*William Warburton (1698-1779)*

*« .... Je Croirais ne lui envoyer rien. Je voudrais donc  
lui envoyer une des choses au monde que j'aime le  
plus, qui est une pièce de mon vin, que je voudrais  
qu'il me fit l'honneur d'accepter. »*

Charles Louis de Secondat vécut quelques années à Rochemorin avec son épouse Jeanne de Lartigue ; il mourut à Paris en février 1755 et c'est son fils, Jean-Baptiste, qui lui succéda et perpétua son œuvre sur les terroirs de Martillac.

La tradition veut que ce soit dans cette maison que serait né, le 10 février 1716, Jean-Baptiste de Secondat, fils du « Grand Montesquieu », mais les recherches dans les archives municipales n'ont pas permis d'établir ce fait d'une façon aussi rigoureuse qu'il a pu être fait pour confirmer la naissance de Marie de Secondat, fille de Montesquieu, à Martillac, le 23 mai 1717.

Jean-Baptiste de Secondat, a su donner au vignoble de Rochemorin une extension assez considérable ; il devait s'étendre alors sur une superficie de 88 journaux, mais l'ensemble des terres devait être plus important puisque à la Révolution, il couvrait 1610 journaux. Sur la carte de Belleyme, Rochemorin figure en tant que maison noble, ce qui est confirmé par Baurein.

Le château échappa à la vente comme bien national sous la Révolution.

---

### XIX<sup>ème</sup> siècle

---

Dépendant, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, de la juridiction du Comté d'Ornon, le domaine appartenait encore, en 1868, à la famille de Montesquieu, qui y récoltait de 30 à 50 tonnes de vin rouge.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les nombreuses publications faisant référence en la matière citent souvent le cru de Rochemorin et le classent en tête des Premiers Crus de Martillac.

---

### XX<sup>ème</sup> siècle

---

Rochemorin resta aux mains des descendants de Montesquieu jusqu'en 1919.

La propriété fut ensuite vendue à la famille Beaumartin (Cf. p ), négociants en bois et riches forestiers. Peu intéressés par la viticulture, ces forestiers délaissèrent peu à peu le vignoble, privilégiant les espaces boisés.

En 1940, la famille Blancan racheta la ferme-château et le vignoble. Mais là encore, ne possédant vraisemblablement pas l'âme de viticulteurs, ces derniers s'en séparèrent.

C'est en 1973 qu'André Lurton, petit-fils de viticulteurs de l'Entre-deux-Mers, acquit le château avec 50 hectares de bonnes terres qu'il porta, par acquisitions diverses, à 110 hectares. Il décida alors de rendre à cette propriété son prestige viticole de jadis. Par la méthode appelée « tribaie » (tri mécanique et physique des baies de cépage rouges possédant la plus haute qualité œnologique) on vinifie les meilleurs raisins d'une parcelle qu'aucune observation visuelle n'aurait pu identifier.

### **DESCRIPTION**

Rochemorin n'est pas un château, ou une demeure luxueuse, mais une grosse ferme rustique et austère dépourvue de tout ornement, et dont la vocation agricole ne fait aucun doute.

La maison forte telle qu'elle se présente actuellement, comprend un groupe compact de bâtiments de plusieurs époques

Divers corps de bâtiments formant une cour rectangulaire ouverte au Nord par un portail.

A ce groupe compact il faut ajouter : à l'Ouest une grange, au Nord une remise à outils et un puits à margelle renflée en pierre avec survivance d'un appareil en fer forgé pour le puisage, qui est très caractéristique de l'époque.

Au Nord-est et au Nord-ouest, deux importantes tours carrées coiffées en pavillon dominent l'ensemble des constructions, deux petits bâtiments prolongés de murs crénelés ferment la cour entre ces deux tours.

Le logis de plan rectangulaire est contigu à la tour nord-ouest ; à l'Est, l'élément qui lui fait face se trouve actuellement amputé de sa partie orientale ; au Sud, le cuvier bâti vers 1900, a remplacé une construction plus ancienne. L'ensemble couvert de tuiles creuses, est bâti de moellons recouverts de crépi, les angles harpés et encadrement de baies en pierre de taille, de même que le crénelage du mur et le porche couvrant l'escalier extérieur de la tour Nord-ouest ; il s'agit peut-être de détails ajoutés lors de la construction du nouveau cuvier.



*Façade Ouest du logis*

La tour Nord-est, dont l'angle Sud-est est évidé, comporte diverses ouvertures rectangulaires sous linteau monolithe ou appareillé. On y pénètre par une porte dans l'angle de la tour qui lui correspond. A l'intérieur, toute division a disparu, de même que les cheminées.

La petite remise qui la flanque à l'Ouest, ouverte par une seule porte, était autrefois prolongée d'un appentis au Sud, ses traces sont visibles dans le mur de la tour.

La seconde tour, est construite sur une cave voûtée en berceau ; la façade sur cour est percée de petites baies chanfreinées, celle du niveau supérieur munie d'un appui saillant. Au Nord un appentis hors œuvre abrite de très anciennes latrines, qui très curieusement forment un passage entre le rez-de-chaussée de la tour et la façade Ouest.

Au Sud-est se trouvent les vestiges d'un pigeonnier carré, dont une partie peu être considérée comme ayant pu servir de réserve à grains.

Le logis comprend un rez-de-chaussée, et un comble à surcroît éclairé par des lucarnes du seul côté de la cour. Du même côté, la porte au centre, à traverse, surmontée d'une corniche est encadrée d'une grosse moulure torique ; de chaque côté une fenêtre de même type défendue par une grille est soulignée d'un appui très saillant. Sur l'élévation Ouest, on ne retrouve que la porte.

Des baies en anse de panier percent la façade Ouest du bâtiment oriental dont il ne subsiste qu'une partie. La grange à l'Ouest, de plan rectangulaire, ne possède d'ouvertures qu'à l'Est ; deux oculi, l'un rond, l'autre ovale, surmontent une grande porte charretière en anse de panier.

La partie la plus ancienne, pouvant remonter au XV<sup>ème</sup> siècle, est constituée par la tour Nord-ouest et le logis contigu ; c'est du moins ce que laisseraient supposer les petites baies de la façade Est. Les embrasures de tir de leurs combles dateraient plutôt du XVI<sup>ème</sup> siècle, et deux cheminées de facture médiévale attestent cette ancienneté.

Il n'existe aucune rupture d'appareil entre cette tour et le logis. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un édifice homogène, repris sans doute au niveau des ouvertures de la demeure à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, mais dont le gros œuvre pourrait remonter au XV<sup>ème</sup> siècle.



Le massif pavillon Nord Est et les dépendances Est et Sud, disposés autour de la cour intérieure, reprennent peut-être les dispositions de la même époque mais sont plus tardifs : le pavillon Nord Est semble plutôt de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle ou du XVII<sup>ème</sup> siècle et le bâtiment Est contigu, de la fin XVII<sup>ème</sup> siècle ou du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Du XVII<sup>ème</sup> siècle, date également la reprise des ouvertures, en particulier les deux portes Ouest et Est du logis.

Le pavillon Nord-ouest, le logis Ouest contigu, et un mur, vestige d'un pavillon Sud-ouest détruit, remontent aux XV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles.

La tour Nord-est, le portail et le corps de bâtiment Est (sans doute un chai), qui dateraient du XVIII<sup>ème</sup> siècle, montrent qu'à cette époque Rochemorin prit l'allure que nous lui connaissons aujourd'hui.

Le rez-de-chaussée du logis possède une cheminée datée de 1756.

C'est d'après Eylaud, à ce moment que Montesquieu développe ce domaine. Les dimensions modestes du logis s'expliquent par le fait que l'écrivain habitait à Labrède lorsqu'il séjournait dans la région.



*Portail (XVIII<sup>ème</sup> siècle)*

A partir de cet établissement, très endommagé pendant la Fronde, les Montesquieu constituèrent leur château viticole. D'après l'inventaire, il y avait à Rochemorin un cuvier et une grande quantité de matériel agricole ; tout laisse penser qu'il occupait l'emplacement du nouveau cuvier.

Sur l'inventaire dressé par Maître Latapie, à la mort de Montesquieu, il est porté, à la date du 6 mai 1755, à 2 heures la description du mobilier de deux chambres et, dans le chai : 36 barriques neuves, 18 barriques de vidange et 23 tonneaux de vin rouge de deux espèces, dont l'une est moins bonne que l'autre.

Pour mieux souligner l'importance de « Rochemorin » comme haut lieu vigneron, nous pouvons nous reporter à la vacation antérieure du 3 mai 1755, à 7 heures du matin, en vue du même inventaire : « en présence de Jean Dutin, au bourg de La Brède, Jean Bouchon, à Martillac, tous deux maîtres charpentiers experts, pour apprécier la valeur des vaisseaux vinaires, après serment prêté.

Et nous trouvons : dans le cuvier, 6 pressoirs garnis : 720 livres : 2 grandes « maies » ou « fouloires » en bois : 400 livres ; 1 cuve écoulant environ 7 tonneaux à trois cercles de fer ; les autres en bois appartenant en propre à Mme de Montesquieu et provenant de Boudhieu( ?) ; une cuve en acquêts de 10 à 17 tonneaux : 200 livres ; 1 autre cuve de 3 tonneaux : 100 livres ; 1 autre cuve, vieille, de 6 tonneaux : 20 livres ; 8 gargouilles, 24 bastots, 4 entonnoirs, 4 comportes, 2 cannets, 10 baillotes, 8 paniers de pressoirs, 8 pelles, le tout évalué à 30 livres.

Dans le chai neuf joignant le cuvier : 5 cuves, dont 3 écoulant 5 tonneaux, et les 2 autres environ 10 barriques, soit 2 tonneaux et demi ; 3 cuves : 350 livres ; 2 cuves : 110 livres ; 3 petites cuves à passer du vin blanc, vieilles : 50 livres.

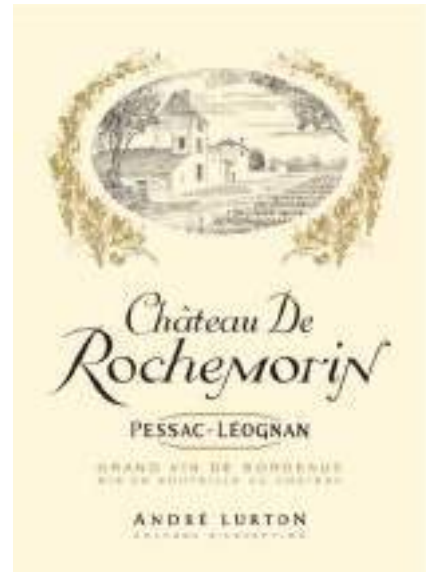
Dans le grand chai : 2 foudres ferrés de fer contenant 20 barriques chacun, soit 5 tonneaux.



*Anciens chais (XVIIIème siècle)*



*Vignoble de Rochemorin*



### **Etude complémentaire :**

#### **Gros pavillon carré Nord-ouest :**

Il comporte côté cour, une fenêtre à traverse, demi murée.

L'accès se fait par un escalier extérieur. Les baies chanfreinées sont en partie murées.

Dans les combles on remarque la présence de deux embrasures de tir balayant la cour. Il existe probablement d'autres embrasures tournées vers l'extérieur, côtés Nord et Ouest.

Autres éléments : cave voutée, petite cheminée de facture médiévale, sans piédroits, avec foyer sous hotte à arc segmentaire, au premier étage.

#### **Logis Ouest contigu :**

Partagé d'Est en ouest par un couloir central.

Deux portes avec traverses (côté Ouest et Est), corniche, moulure torique. Côté cour, deux fenêtres avec grilles et appuis. Fenêtres de combles à traverse demi-murées, meurtrière.

Une pièce au Nord avec une intéressante cheminée de type médiéval : puissante hotte avec écusson central, soutenue par deux piédroits à base polygonale décorées de moulures. A droite de cette cheminée, porte à chanfrein communiquant avec le pavillon Nord-ouest.

Deux pièces au Sud, séparées par une cloison. Dans l'une, une cheminée à hotte moulurée, portant sur son manteau la date 1756. Dans l'autre, une porte murée communiquant avec le pavillon Sud-ouest disparu.

Les combles sont éclairées, par deux fenêtres à traverses, demi-murées.  
Présence d'une embrasure de tir, en haut à gauche de la porte Est (côté cour).  
Il est probable, que là aussi, d'autres embrasures de tir existent, des deux côtés. Mais le crépi rend l'observation impossible.

#### **Pavillon Sud-ouest :**

Disparu, à l'exception de la partie inférieure du mur Nord, sur une hauteur de 2 mètres. Il était très en saillie par rapport à la façade Ouest du logis.  
Par chance, le mur Nord conserve, à hauteur d'homme, une embrasure de tir battant sur le côté Ouest du logis. Cette meurtrière est identique à celles rencontrées précédemment.

#### **Pavillon Nord-est :**

Baies rectangulaires. Etages disparus.  
L'intérieur est très dégradé, rien ne subsiste à l'exception des piédroits d'une cheminée, au premier étage, constitués de gros corbeaux. Ils seraient fin XVIème/XVIIème siècle.

#### **Dépendance Est :**

Sans étage, percée de baies en anse de panier.

#### **Cuvier Sud :**

Remaniée, a perdu son caractère.

#### **Côté Nord :**

Entre les pavillons Nord-ouest et Nord-est, deux petits bâtiments prolongés de murs crénelés ferment la cour. Entrée par portail.

#### **SOURCES :**

Informations communiquées par Hélène Brun-Puginier, Historienne

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire

DRAC Aquitaine – Centre de documentation du Patrimoine (dossier de protection)

« Les châteaux historiques et vinicoles de la Gironde » E. Guillon – 1869

« Les châteaux de la Gironde » - Henri Ribadieu – 1856

Les Secondat de Montesquieu, Iconographie Seigneuriale - Editions Féret et fils – 1976

<http://www.chateau-de-rochemorin.abcsalles.com/prive/fr/fiche.php?n=15786>

<http://www.andrelurton.com>



## CHÂTEAU SMITH HAUT LAFITTE



Le château Smith Haut Lafitte se situe au Nord de la commune de Martillac, près du village du Bouscaut.

### **Historique**

Dès 1365, la maison Noble du Bosq avait choisi ce terroir pour exploiter un vignoble.

Au XVIème siècle, une famille noble, les Du Boscq, exploite un vignoble planté sur des terres haute, d'où le nom de Haut-Lafitte ; Haut Lafitte peut se traduire par Haute-Butte en vieux bordelais.

En 1698, un M. de Bourran possédait des vignes à Martillac sur l'emplacement occupé aujourd'hui par celles du Château Smith Haut Lafitte.

Le nom de Smith qui s'y associe correspond à l'installation en 1720 d'un navigateur écossais, Georges Smith. Il bâtit la Chartreuse et exporta vers l'Angleterre sur ses vaisseaux, les barriques déjà renommées.

Pendant plus de 250 ans, ce château voit passer plusieurs propriétaires exploitant des vignobles de rouge et de blanc.

Sur un « plan des possessions de Monsieur de Bourran » daté de Juillet 1741 figurent diverses constructions qui dessinent une cour en U ouverte au Nord-est. Un second plan, dressé le 6 Prairial an III, montre le même tènement d'une contenance de 305 journaux, dont 50 plantés de vigne.

La cour est partagée en deux parties par un bâtiment au centre duquel est ménagé un passage. Ce document s'intitule « Plan géométral d'un Bien National Provenant de Bourran Emigré... ».

Il s'agit de Germain de Bourran, opulant parlementaire, condamné à mort par la Commission Militaire. Ledit bien fut vendu le 16 Messidor an IV au nommé Justin poitevin.



En 1833, Bethmann vend le domaine à M. Duffour-Debaste.

En 1842, son fils, M. Duffour-Dubergier, maire de Bordeaux de 1842 à 1848 et président de la Chambre de Commerce de cette même ville de 1846 à 1860, hérita de sa mère et en fit un grand cru.

*Portrait de Lodi-Martin Duffour-Dubergier (1797-1860)  
Peinture de Jean Nicolas Jouy  
Bordeaux, musée des Beaux-arts*

De la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à la première guerre mondiale, M. Ulrich, négociant bordelais, en fait sa résidence de campagne.

En 1927, la maison de négoce en vin Louis Eschnauer lui succède, elle assure la diffusion du vin, puis en 1958, achète la propriété.

A partir de 1974, des travaux de restauration de la tour du XVI<sup>ème</sup> siècle et de la chartreuse du XVIII<sup>ème</sup> siècle, sont réalisés.

Le château a été racheté en 1990 par Daniel Cathiard, fondateur de la chaîne de magasins Go sports. Avec son épouse, il a également créé un complexe de "vinothérapie", devenu une référence en matière de tourisme viticole et de remise en forme.

Florence et Daniel Cathiard constatent qu'une partie de leur vignoble en forme de cuvette donne un raisin de moins bonne qualité. Un sourcier vient tester cette parcelle et dévoile la présence d'une source naturelle sur le site. Les analyses révèlent que cette eau puisée à plus de 540 mètres est naturellement chaude et riche en minéraux et oligo-éléments.

La création du premier Spa de Vinothérapie au monde est facilitée par cette découverte.

Les produits Caudalie, de renommée internationale, sont utilisés en complément de l'eau de source dans chacun des traitements imaginés par Mathilde et Bertrand Thomas.

Ces derniers ont eu l'idée d'utiliser les polyphénols de pépins de raisin stabilisés pour la première fois, en créant la gamme de crème Caudalie en Août 1994.

Le terme Caudalie, emprunté au vocabulaire des dégustateurs, évoque la persistance gustative du vin : plus un vin laisse au palais un joli et long souvenir, plus ils a de caudalies.

## Description

Le château consiste en un grand logis orienté Nord-Sud, flanqué d'une aile de dépendances en retour. Un toit à quatre pans couvre la demeure à étage ; l'aile se compose de trois éléments juxtaposés de hauteurs différentes ; tout cet ensemble est couvert de tuiles creuses.

Des baies rectangulaires percent régulièrement la longue façade principale à l'Est.



Au centre, couronné d'un fronton triangulaire, un balcon soutenu par quatre colonnes toscanes forment porche ; chaque niveau est muni d'une large baie, des oculi encadrent celle de l'étage. L'élévation Ouest sur laquelle on a plaqué un bâtiment moderne ne présente plus aucun caractère original.

Au Sud de l'aile en retour, les percements sont irréguliers et modifiés vers la fin des années 1970 pour la plupart.

Au Nord, les baies sont rectangulaires mais sans symétrie, seules celles de l'étage du corps de bâtiment médian couvertes de linteau en arc segmentaire semblent avoir bénéficié d'une certaine ordonnance.

Smith Haut Lafitte n'apparaît pas comme un ensemble homogène. On peut déjà constater des changements de plan entre les années 1741, 1796 et 1847, qui affectèrent profondément sa structure générale.



Vers 1930, une campagne de travaux lui donna l'essentiel de son aspect actuel.

Outre l'adjonction d'un bâtiment à la façade Ouest du logis et l'aménagement du balcon-porche, on détruisit à cette époque tout une partie des ailes Nord et Ouest de la cour.

Le logis, si l'on excepte les modifications précitées et l'élément médian de l'aile Sud, semble appartenir au XVIII<sup>ème</sup> siècle.



### **Le Lièvre « Hospitality »**

Cette sculpture est l'œuvre de Barry Flanagan, né en 1941 à Prestatyn (Pays de Galles).

Elève d'Anthony Caro à la Saint Martin's School of Art de Londres, ses sculptures animalières en bronze (lièvres, éléphants, cerfs, chevaux, etc...) l'ont rendu célèbre.

Ici, le Lièvre « Hospitality » est situé devant l'Hôtel Les Sources de Caudalie.





### **Les Sources Caudalie**

La famille Cathiard imagine une structure s'intégrant parfaitement à la mer verte des vignes du domaine. Pour donner une dimension intemporelle aux bâtiments, elle récupère poutres et tuiles d'anciens chais bordelais, écume antiquaires et brocanteurs de la région.

Le complexe s'organise autour de cinq bâtiments rappelant l'architecture d'Aquitaine réalisés par l'architecte Yves Collet, à partir de matériaux anciens rapportés de fermes landaises, de vieilles bastides gasconnes...







*Restaurant « La table du lavoir »*

Ce bâtiment est un ancien lavoir, dont la charpente est construite avec des poutres récupérées du chai Lafitte Rothschild.

Il rappelle l'époque où les vendangeuses de Martillac venaient laver leur linge au siècle dernier.

La halle à l'ancienne a été reconstruite pierre par pierre, jusqu'aux battoirs où s'inscrivent les menus.

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

« Les châteaux historiques et vinicoles de la Gironde » - E. Guillon - 1869

<http://www.sources-caudalie.com/fr/dossierFR.pdf>

<http://www.smith-haut-lafitte.com/>

## CHÂTEAU LA GRAVE

Le château La Grave, habitation entourée d'un petit parc, se trouve aujourd'hui à la limite de Martillac.

La Grave était au XVIIIème siècle une demeure isolée.

En 1868, le château commandait encore un domaine viticole ;il appartient aujourd'hui à la famille Kressmann.

### DESCRIPTION

L'ensemble s'organise en deux cours, ouvertes l'une au Sud, l'autre à l'Est.

La première est formée par le logis et deux ailes de communs, anciens logements des domestiques.

Les bâtiments occidentaux servent de remises et garages.

Une terrasse à laquelle on accède par un degré droit flanque cette façade sur toute sa largeur. Un fronton à corniche et rampants ornés de denticules couronne l'avant-corps central percé de trois baies. Deux fenêtres rectangulaires à chambranle saillant encadrent la porte à linteau en anse de panier. De chaque côté de cet avant-corps se trouvent deux fenêtres, une baguette cerne leur encadrement. Une série de moulurations surmonte ces ouvertures ; la corniche supérieure à denticules semble régner au même niveau que celle du fronton.

L'élévation postérieure compte le même nombre de travées ; les baies rectangulaires possèdent la même décoration que les fenêtres latérales de la façade principale.

L'ensemble de l'édifice semble appartenir à la fin du XVIIIème siècle.



### SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

## CHÂTEAU MALLEPRAT

Le Château de Malleprat (bien que n'ayant pas l'appellation "*château*"), est une propriété familiale depuis plus de 45 ans ; il possède une origine ancienne figurant entre autre sur la 4<sup>e</sup> édition du Ferret en 1881.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup>ème siècle, " Haut Malle " avec comme propriétaire M. Dupuch et produisait 10 tonneaux de vin.

Mr Frédéric COTS, acquéreur de Malleprat, Propriété familiale depuis plus de cinquante ans, y laissa le vignoble en fermage pour se consacrer à sa passion, l'élevage de chevaux de courses au sein même de la propriété.

Après diverses infortunes (abandonné, en friche,) Malleprat échut entre les mains actives de Jean-Claude COTS , son propriétaire actuel, qui s'attacha à le remettre en valeur.

Il y a plus d'une dizaine d'année, il reprit l'exploitation des 15 hectares de vignes et restaura peu à peu l'ancien vignoble. Des chais furent aménagés et la maison principale fut entièrement rénovée pour y accueillir des chambres d'hôtes.

SOURCE :

[www.chateau-de-malleprat.com](http://www.chateau-de-malleprat.com)

## CHÂTEAU LAFONT-MENAUT

Le château Lafont Menaut est situé à 15 kilomètres au Sud de Bordeaux.

Il tire son nom du lieu dit « la Fontaine de Menaut ».

Ses terres jouxtent celles du château Rochemorin dont elles faisaient partie intégrante au XVIIIème siècle. A l'époque elles étaient la propriété de Charles de Secondat, Baron de Montesquieu.

En 2003, Philibert Perrin issu d'une famille de viticulteurs qui possède notamment le château de Carbonnieux, a mis en place un vaste programme de replantation pour redonner vie aux croupes de graves sur lesquelles est assis le vignoble.

SOURCE :

[www.carbonnieux.com](http://www.carbonnieux.com)



## CHÂTEAU HAUT VIGNEAU

Cette propriété constituait autrefois une partie du domaine du baron de Montesquieu.

On a d'ailleurs retrouvé des bornes sur lesquelles figurent le croissant des armoiries de la famille de Secondat de Montesquieu et qui signifiait que les terres sises au-delà de ladite borne appartenaient à la sénéchaussée de Bordeaux (J.-M. Eylaud "les Secondat de Montesquieu", Féret et Fils Éditeurs, Bordeaux 1976).

Parue en 1765, la carte de Belleyme, géographe du Roi, relève le lieu-dit "Vigneau de Haut" où l'on discerne clairement de la vigne.

De nos jours, cette propriété appartient à M. Éric Perrin, qui entama, au milieu des années 1980, un vaste programme de déboisement et de plantation aux fins de créer cette unité de toutes pièces.



SOURCES : [www.carbonnieux.com](http://www.carbonnieux.com)

## CHÂTEAU LESPULT

Le Château Lespault est un des plus anciens crus de Martillac, situé sur le point le plus élevé de la commune.

Les chais et le bâtiment principal, une gentilhommière du 18ème siècle, sont situés au cœur du vignoble.

La gestion et l'exploitation de ce vignoble sont assurées par la Société Fermière des Domaines Kressmann qui applique ici des méthodes traditionnelles

A Lespault on été retrouvées des tombelles gauloises au XIXème siècle.

## CHÂTEAU MIREBEAU





Il s'agit d'une des plus anciennes propriétés de Martillac (citée dès 1617).

Avec son vignoble qui entoure la bâtisse du XVIIème, ses arbres centenaires et sa vue imprenable sur la vallée de la Garonne, la propriété avait déjà séduit Olga Davy de la Pailleterie, une des petites filles d'Alexandre Dumas, au début du XXème siècle.

Il appartient à la famille Dubrey depuis 1996

La bâtisse du XVIIème siècle et le vignoble qui l'entoure résistent vaillamment aux assauts de l'urbanisation et offrent un îlot de verdure aux lotissements qui l'encerclent.



SOURCE :

<http://www.chateau-mirebeau.com/index.asp>

## CHÂTEAU SAINT EUGENE

Saint Eugène se situe au Nord-Est de Martillac.

A la Révolution ; M. Madronnet de Saint-Eugène possédait à Martillac « un domaine...consistant en maison, environ 40 journaux de terres en vigne, prés, bois, taillis et châtaigneraie ». Cette petite propriété mentionnée par la carte de Belleyme sous le nom de Beaulieu porte aujourd'hui celui de Saint Eugène. Elle fut, dans le courant du XIXème siècle et une grande partie du XXème siècle, une dépendance du château Lantic ; une grande allée le relie encore.

Un seul bâtiment, bâti de moellons et recouvert d'un crépi laissant apparaître les chaînes d'angle et encadrements de baies, abrite le logis et les communs.

Deux ailes basses et étroites encadrent la partie centrale que domine un pavillon.

A l'Est, le rez-de-chaussée est occupé par l'ancien logement des domestiques et le cuvier. Les chais se situent à l'Ouest prolongé par les petites ailes.

Au dessus d'un entresol ; l'étage est réservé à l'appartement du maître, très exigu.

Un degré à volées convergentes en fer à cheval s'appuie sur la façade principale.

De part et d'autre, des portes à chambranle mouluré et linteau en arc segmentaire donnent accès au rez-de-chaussée.

Deux fenêtres couvertes de même manière, à appui saillant, les surmontent au niveau de l'entresol.

A l'étage on trouve deux autres fenêtres à linteau en arc plein-cintre.

Bien que Saint-Eugène ne constitue pas vraiment une maison de campagne, deux éléments nous font penser qu'elle mérite de figurer dans cette étude : son organisation générale et son ancienneté.

Il n'existerait pas d'autres bâtiment unique regroupant des fonctions diverses : habitation, centre d'exploitation. Sans doute ceci s'explique-t-il par le fait que cette construction du milieu du XVIIIème siècle et les terres l'entourant ne constituaient de l'aveu même de M. Madronnet de Saint Eugène « qu'un petit bien de campagne ».

Le château appartient actuellement à la famille Gonet.



SOURCE :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

**PETIT PATRIMOINE**  
**ARCHITECTURE HYDRAULIQUE**

## AQUEDUC DE BUDOS

Il traverse les communes de Castres, Beautiran, (dans les vignes près du château Méjean) Ayguemorte, Saint-Médard d' Eyrans et Martillac ; des aqueducs complémentaires le rejoignent et prennent leurs eaux à Castres (La Belle Font) en traversant Saint-Selve (à Civrac), puis Ayguemorte (aux Barques).

Dans les années 1870, la ville de Bordeaux manque d'eau potable ; Samuel Wolf l'ingénieur de la ville, est chargé par la mairie de chercher des solutions. C'est en 1880 que la commune de Bordeaux achète la source de Fontbanne sise à Budos.

Les sources karstiques de Budos sont connues de tout temps pour leur productivité et la qualité de leurs eaux.

L'eau de Budos est captée depuis plus de 100 ans. Ces eaux souterraines sont anciennes de 20000 ans et naturellement protégées, parfois jusqu'à 300 m de profondeur.

Le 6 Avril 1883 le conseil municipal approuve le projet qui consiste en un aqueduc de 41 km de long qui permettra de capter cette puissante source afin de mieux alimenter Bordeaux en eau.

Les travaux d'établissement de l'aqueduc de Budos ont été déclarés d'utilité publique par décret du 16 juin 1884.

Le décret autorise la ville de Bordeaux à acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation, les sources, terrains et bâtiments nécessaires à l'exécution du projet.

Les travaux sont réalisés à partir de 1885 par les entrepreneurs Dumons, Castaing, Ayel de Montauban et Jules Munier sous la surveillance attentive de Samuel Wolf nommé Inspecteur Général des Ponts et Chaussées ; cette construction sera inaugurée le 14 juillet 1887.

Il s'agit d'une construction souterraine en pierre de 4,37m seulement de dénivelé jusqu'au réservoir du Béquet. Cet aqueduc passe entre Illats et Cérons puis longe la RD 1113 traversant au total quinze communes avec une pente de 0,116 mm par mètre, s'alimentant au passage à plusieurs autres sources pour enfin rejoindre Bordeaux.

D'une hauteur constante de 1,75m il sera construit de façon différente en fonction de sa profondeur. Douze siphons sont prévus pour franchir les ruisseaux ou les replis du terrain. Chaque siphon sera doté de trois regards ; d'autres, seront disposés de place en place sur le tracé de l'aqueduc pour en assurer l'entretien. Entre ces regards, des bornes faciliteront le repérage du canal.

L'aqueduc est voûté de moellons ou ciment, puits et réservoirs sont voûtés de pierre de taille et les siphons sont en fonte.



*Regard*

Cette construction reste non visible, sauf à de rares endroits, aujourd'hui bien souvent recouverts de terre, mais les nombreux "regards" semblables à de petits édicules, avec fronton cintré sur chaque élévation principale, rappellent l'existence de cet ouvrage monumental.

L'Aqueduc assure l'alimentation en eau potable de la moitié de la population bordelaise au rythme de 1200 m<sup>3</sup> à l'heure.

Cette particularité hydraulique impose à la commune un certain nombre de contraintes comme l'impossibilité de construire dans le périmètre protégé des sources.

SOURCES :

<http://www.mairie-cadaujac.fr/pdf/14-060-AnnexessanitairesCadaujacApprouve-RV.pdf>

Site web du SIGM

## PUITS

De part sa rareté et depuis toujours, l'eau a eu (au travers des rivières, des sources, des fontaines, des puits...) une importance majeure pour les populations. Jusqu'à la première moitié du XXe siècle, le puits était le seul mode d'approvisionnement en eau.

Un puits se caractérise par plusieurs fonctions. Si l'une d'elles, strictement utilitaire (puisage de l'eau) mais jadis essentielle, a perdu de son importance, il n'en reste pas moins vrai que son architecture est un patrimoine que nous devons protéger.

De nombreuses propriétés privées, exploitations possédaient leur propre puits,

Souvent dans le même matériau que la maison, on le trouve soit dans les cours près des logis et des jardins, soit sur la place publique quand il dessert un hameau.

Ils sont le plus souvent isolés, on peut distinguer alors :

- **Le puits façonné** (pierre de taille et/ou moellons) de forme circulaire, hémicirculaire ou carrée, couvert d'un toit en appentis, le plus souvent, couvert de lauzes ; il peut être parfois fermé par une grille ou un volet,
- **Le puits à margelle ouverte**, le plus souvent circulaire et couvert d'un toit à deux pentes ; au XVIIIème siècle, cette structure a souvent été remplacée par trois pieds en fer forgé, surmontés d'une volute.  
Pour garantir la potabilité de l'eau (chutes de feuilles, d'insectes, d'escargots...), le puits était soit coiffé d'une voûte en pierres, soit fermé par une porte placée à plat au niveau de la margelle,
- **Le puits non couvert.**

Le système de puisage varie également :

Des montants en fer forgé peuvent supporter une poulie mais le dispositif le plus fréquent est à treuil : la chaîne ou la corde à laquelle est suspendu le seau s'enroule autour d'un cylindre horizontal.

- **A treuil et à manivelle** pour les puits à margelle et toit à deux pentes ou à poulie,
- **A treuil et à chevilles de bois** (barreaux de préhension fixés sur le treuil même) pour les puits maçonnés et couverts,
- Et plus rarement à **puisage direct**.

Les puits peuvent s'accompagner de pierres d'attente pour les seaux (de part et d'autre de l'ouverture dans le cas des puits maçonnés) et souvent d'un abreuvoir. On peut parfois remarquer la présence d'un bac à laver (avec un plan incliné).

Ces aménagements sont traditionnellement en pierre, margelles et abreuvoirs sont taillés dans un seul bloc.

Pour conserver à l'eau toute sa fraîcheur un arbre, ou de la vigne, était généralement planté à proximité pour protéger du rayonnement solaire la maçonnerie mais aussi les hommes et les animaux venant s'y abreuver.

Les puits artisanaux sont creusés à la force des bras par le puisatier et ses aides. La largeur du puits doit être assez importante pour qu'un homme puisse y travailler, et sa profondeur dépend de celle de la nappe phréatique (un puits peut être approfondi si le niveau de la nappe diminue) et du risque d'éboulement des parois. Si le coût peut être amorti, un puits plus large est creusé, ce qui non seulement renforce la sécurité des travailleurs mais assure un plus grand rendement lors de l'exploitation (la surface drainée de l'aquifère étant plus importante).

Pour creuser un puits plusieurs personnes sont nécessaires : un homme au fond du trou pioche, rassemble la terre extraite dans un seau qui est remonté à la surface par un équipier. Si le trou est très large, il peut y avoir deux personnes au fond, l'une pour piocher, l'autre pour pelleter. Lorsque le trou atteint la nappe phréatique et se remplit d'eau, le creuseur doit alors dénoyer le puits en évacuant l'eau accumulée.

Les puisatiers d'autrefois mettaient en place une chèvre faite de trois rondins liés en haut et fichés en bas dans le sol autour du trou à creuser. Une poulie y était attachée. Ils utilisaient aussi un plateau de bois posé en corde sur l'ouverture du puits, pour pouvoir sortir plus facilement les seaux pleins.

Une fois le trou creusé, il fallait bâtir la gaine du puits entre le niveau de la nappe et la margelle avec des pierres en respectant les règles de la maçonnerie (croisement des joints, pose en boutisse, calage à l'arrière). Les pierres étaient descendues dans un seau ou au bout d'une corde pour les plus grosses. Les margelles des puits des grandes bâtisses traditionnelles sont constituées de pierres finement taillées et portent fréquemment des sculptures.

Certains de ces puits, restaurés, sont devenus des objets qu'on respecte, d'autres sont peuplés de fleurs pour qu'on les protège peut-être, quelques-uns sont encore en service, car "rien ne vaut la bonne eau d'un puits"... Tous sont des marqueurs modestes dans l'espace, mais qui rappellent l'histoire de ces lieux, quand l'eau qu'on puisait chaque jour était l'occasion des rencontres et des dialogues.



## Quelques exemples à Martillac



Domaine de Lartigue (Martillac)



Domaine de Rochemorin(Martillac)



*Château Smith Haut Lafitte (Martillac)*



**Autres commune du canton de La Brède**



*Domaine de Lartigue (Saint-Médard-d'Eyrans)*



*Loustalade (Léognan)*



*Puits adjacent au vignoble du château Brown (Léognan)*



*Puits couvert au Domaine de Laguloup (Léognan)*



*Domaine de la Flouquette (Saint Morillon)*



*Château Carbonnieux (Léognan)*



*Château de La Brède*



Puits et auge de pierre pour abreuver les bêtes – Château Belon (Saint Morillon)

SOURCES :

<http://www.bouger-nature-en-bourgogne.com/patrimoine/puits.htm>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Puits\\_%C3%A0\\_eau](http://fr.wikipedia.org/wiki/Puits_%C3%A0_eau)

[www.amicale-vauvenargues.net](http://www.amicale-vauvenargues.net)

<http://www.mairie-eymoutiers.fr/images/cimb/Partie%2003.pdf>

**PETIT PATRIMOINE**  
**BORNES**

## BORNES DITES DE « MONTESQUIEU »

Des bornes en pierre se dressent au bord d'anciens chemins ou en pleine lande.

Les Martillacais les désignent par le vocable « Bornes de Montesquieu ».

Charles de Secondat, connu sous le nom de « Montesquieu », possédait entre autre titres ceux de Seigneur de Montesquieu et de Baron de la Brède. Ces titres honorifiques correspondaient en fait à une réalité foncière.

Aux XVIème et XVIIème siècles, le mot « seigneurie » désignait une propriété composée d'un domaine foncier ou « terre » et d'un « fief » qui n'appartenaient pas forcément à la même personne (noble ou roturier).

Le fief était un ensemble complexe de droits sur les hommes et la terre, en particulier le droit de justice (haute, moyenne ou basse). Le droit de banalité était celui sur lequel le seigneur pouvait contraindre ses sujets à utiliser le four, le moulin et le pressoir banaux et se rétribuait en prélevant une partie des produits. Seigneurie et communauté paroissiale ne correspondaient pas toujours car le territoire d'une seigneurie pouvait être groupé ou éclaté géographiquement (du fait d'alliances successives depuis le Moyen-âge). Une seigneurie pouvait donc recouvrir plusieurs paroisses et inversement, une paroisse pouvait avoir plusieurs seigneurs (c'est le cas de la paroisse de Martillac). Ceci explique pourquoi il est toujours difficile de nos jours d'énumérer de manière exhaustive les terres composant une seigneurie. Tout seigneur qui réunissait sous sa domination, les droits de justice de plusieurs paroisses ou terroirs, attachait, suivant un usage reçu, le titre de baron à son nom.

Le terme baronnie désignait les seigneuries et les terres d'un baron et prenait le nom de là où il faisait sa résidence principale (c'est le cas de la baronnie de La Brède).

La seigneurie de La Brède, partie de la baronnie de Lalande créée par Jean de Bordeaux (appelé plus tard Jean de Lalande), s'étendait sur une partie des paroisses de Cadaujac, Villenave d'Ornon et la partie sud de celle de Martillac. La ville de Bordeaux avait acquis les terres du comté d'Ornon en 1409. Sur la commune de Léognan, Bordeaux possédait donc des terres contigües à celles de Martillac dont Montesquieu avait hérité de ses ancêtres maternels Lalande.

Le bornage sert à affirmer la propriété et ses limites et constitue d'abord, à côté d'un geste technique, un acte juridique essentiel à la vie de la communauté.

Le borneur doit savoir disposer correctement la borne et ses témoins puis maîtriser les techniques qui permettent d'obtenir un alignement correct. De plus, ces procédés doivent pouvoir s'adapter à la topographie de la parcelle ou du terroir considéré puisque le praticien peut être appelé à officier. Le borneur procède également à la réparation de bornes défectueuses, arrachées ou brisées.

Des recherches sur le terrain ont permis de retrouver 18 bornes entre les communes actuelles de Saucats, Labrède, Léognan et Martillac (six d'entre elles ne sont plus en place et/ou sont brisées en deux).

Les bornes sont taillées dans un matériau classiquement utilisé dans la région : le calcaire à Astéries de l'Entre-Deux-Mers daté d'environ 30 millions d'années (Oligocène inférieur). Il doit son nom aux innombrables osselets d'*Astéria*, organisme apparenté aux étoiles de mer.

Ce calcaire sableux d'origine marine s'est formé essentiellement à la faveur d'une baie protégée. Il présente localement de nombreuses figures de dépôt et des fossiles abondants, typiques des actuelles baies tropicales.

Orientées dans l'espace, ces bornes qui consistent en une pierre isolée, en forme ronde, possèdent deux faces gravées d'un symbole ou d'un monogramme indiquant l'appartenance des terres vers lesquelles ces signes étaient tournés.



*Borne près du château de Rochemorin- deux faces*





Bornes dites « de Montesquieu » - carrefour, près du château Smith Haut Lafitte  
Deux faces



***Un monogramme S, symbolise la Baronnie de Saucats***



***Un croissant de lune, correspond à la ville de Bordeaux (alors comté d'Ornon)***



***Un monogramme L, rappelle les ancêtres maternels de Montesquieu (famille Lalande), voire la seigneurie de Labrède. Il existe à Martillac deux bornes dont la graphie du L est travaillée, à empâtement et à relief interne. Elles se pourraient être antérieures à Montesquieu et sans doute élevées par la***



***Il existe à Martillac huit bornes dont la graphie du L est plus sobre et sans relief interne. Elles sont supposées être élevées à l'époque de Montesquieu (entre 1718 et 1732).***

**SOURCES :**

Thèse de Doctorat de Pierre Portet : « Bertrand Boysset, arpenteur arlésien de la fin du XIVème siècle, 1355-1415 » -1995.

Site web du SIGM

## Montesquieu et la propriété privée

Dans tous les ouvrages consacrés à Montesquieu, et plus spécialement dans un des derniers ouvrages érudits de Louis Degraives *Chronologie critique de la vie et des œuvres de Montesquieu* paru en 1998, il est question des longues contestations que l'auteur de *l'Esprit des lois* eut avec la ville de Bordeaux et qui sont ponctuées de requêtes, d'exploits, d'envois de pièces. Mais apparemment le procès lui-même n'a jamais fait l'objet d'une étude précise. Or, il concerne au premier chef la paroisse de Leugnam (sic) car le châtelain de La Brède eut de nombreux procès avec son collègue du Parlement de Bordeaux, habitant de Léognan, M. de Lictrie, et avec les jurats de la ville de Bordeaux, « comtes d'Ornon », à propos de terrains contestés entre les paroisses de Léognan et de Martillac.

Montesquieu, en bon aristocrate du XVIIIème siècle, était intraitable lorsqu'il s'agissait de défendre ses droits et ceux de ses ancêtres. François Cadilhon rappelle qu'à sa mort, en 1755, on retrouva dans une armoire secrète des titres anciens de propriétés sur des parchemins, écrits en gascon, dont le premier remontait à 1474. Une serviette contenant la liste de tous les fiefs que les seigneurs de La Brède possédaient autrefois dans au moins 18 paroisses de la région bordelaise et parmi elles Gradignan et Léognan.

Un procès se déroula pendant plus de vingt ans. Ce fut, selon F. Cadilhon, le plus long et le plus dur procès que Charles Louis de Secondat eut à soutenir. Le dossier C914 des archives départementales est plein de mémoires, requêtes, inventaires de titres produits devant l'intendant concernant les contestations de la Ville de Bordeaux, alors « comte d'Ornon », et messire Charles Louis de Secondat au sujet de la délimitation de leurs juridictions respectives.

L'affaire concerne donc les limites de Léognan et de Martillac. La ville de Bordeaux « comtesse d'Ornon » possédant à Léognan des terres que jouxtaient celles de Montesquieu à Martillac.

En analysant les deux mémoires imprimés il est possible d'analyser les points de vue des deux parties. L'intimé est donc « *Messire Charles Louis de Secondat, chevalier, seigneur de Montesquieu, baron de La Brède, ancien présent à mortier au Parlement de Bordeaux et l'un des quarante de l'Académie française* ».

L'argumentation de Montesquieu est de dire qu'en 1718 il avait fait planter des bornes sur la ligne de partage qui allait de la fosse du Loup à la lagune de Brey. Selon lui, en 1641 les maires et jurats de Bordeaux avaient fait au sieur Raymond Lictrie une concession de 100 journaux de landes à condition de ne pas entrer dans la paroisse de Martillac. En 1727, Montesquieu fit bâtir une maison habitée par un garde pour veiller à la perception des droits qui lui étaient dus par ses dénombremets. L'affaire fut portée devant le parlement de Toulouse : Monsieur de Lictrie, conseiller au Parlement, aurait perdu son procès par arrêt au 10 septembre 1729.